

Commission des usagers - CDU

Hôpital Villiers Saint-Denis

1, rue Victor et Louise Monfort 02310 Villiers Saint-Denis

La loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé prévoit l'installation, dans chaque établissement de santé, de la commission des usagers (CDU). Le décret n°2016-726 du 1er juin 2016 précise les missions et la composition de la commission.

Celle-ci veille au respect des droits des usagers et facilite leurs démarches. Elle contribue, par ses avis et proposition, à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes hospitalisées et de leurs proches.

Composition de la CDU

Membres avec voix délibérative

Représentants de l'établissement	Titulaire	M. Éric PETIT
	Suppléant	Mme Christelle JOBERT – Présidente
Médiateurs médecins	Titulaire	Dr Mohamed BEN RABAH – Vice-président
	Suppléant	Dr Michel AZORIN
Médiateurs non-médecins	Titulaire	M. Jimmy LIMA
	Suppléants	Mme Anita DOMINÉ-MICHEL /
		Mme Véronica HULOT (selon disponibilités)
Représentants des usagers désignés	Titulaires	Mme Marie-Agnès PARENT
par l'A.R.S. des Hauts-de-France		Mme Elisabeth GRIMBERT

Membres avec voix consultative

Président de la C.M.E.		Dr Guy SCHNEIDER
Représentants du personnel infirmier	Titulaire	Mme Carole DE ALMEIDA
ou aide-soignant	Suppléant	Mme Véronique LECOMTE
Responsable qualité		Mme Dominique REMIOT
Coordinatrice G.D.R. associés aux soins		Mme Odile BAUDIN
Représentants d'associations d'usagers		Mme Édith DELANNOY
intervenant dans l'établissement		



Missions de la CDU

- est informée de l'ensemble des réclamations formuées par les usagers ainsi que des suites qui leur sont données;
- participe à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers;
- est associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et sécurité;
- se saisit de tout sujet portant sur la politique de qualité et de sécurité, fait des propositions et est informée des suites données;
- est informée des évènements indésirables graves et des actions menées par l'établissement pour y remédier;
- recueille les observations des associations de représentants des usagers dans l'établissement;
- peut proposer un projet des usagers exprimant les attentes et des propositions.

Vous pouvez saisir la CDU en vous adressant aux médiateurs de l'hôpital :

- Dr Mohamed BEN RABAH, médiateur médecin 03 23 70 75 75;
- Jimmy LIMA, médiateur non-médecin 03 23 70 75 90

ou en saisissant le directeur de l'hôpital - 03 23 70 75 99 - secretariatdirecteur@hlrs-villiers.net.

Vous pouvez également saisir les représentants des usagers :

■ Marie-Agnès PARENT – 03 23 56 80 94 – parent.marie.agnes@gmail.com

Vous recevrez une réponse dans les meilleurs délais. En cas de difficulté, vous avez la possibilité de saisir la commission régionale de conciliation et d'indemnisation.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, contacter le secrétariat du directeur de l'hôpital 03 23 70 75 99 - secretariat directeur@hlrs-villiers.net.